



Le Couple présidentiel se joint aux Bagumyabanga de Gitega pour la prière œcuménique



Accompagné par Son Excellence Angeline Ndayishimiye, Première Dame de la République du Burundi, Son Excellence Evariste Ndayishimiye, Chef de l'Etat burundais et Président du Conseil des Sages du parti CNDD-FDD, s'est joint le jeudi 24 avril 2025 aux Bagumyabanga de la capitale politique de Gitega pour la prière œcuménique habituelle de chaque dernier jeudi du mois.

Se référant aux versets de Matthieu 20:25-28, la prière d'aujourd'hui, consacrée aux élections, a été une occasion pour Son Excellence Evariste Ndayishi-

miye de rappeler qu'un leader est un serviteur, et d'exhorter les partis politiques ainsi que les candidats indépendants qui y étaient conviés à la fraternité.

Dans sa prédication, le Révérend Pasteur Pierre Claver Ndayisenga a souligné l'importance d'un leadership fondé sur l'humilité et le respect des institutions. Il a également rappelé que les assistants du leader ont pour mission de renforcer son autorité.

Le Révérend Pasteur Pierre Claver Ndayisenga a également exhorté les

Dans cette Edition:

page

Le Couple présidentiel se joint aux Bagumyabanga de Gitega pour la prière œcuménique

1

Les jeunes innovants, espoir d'un Burundi meilleur

2

Le Président de la République rehausse la 4^{ème} Edition du Youth Impulse

2

Le Président Ndayishimiye salue le renforcement des liens avec la Belgique

3

Les Chefs d'Etat du Burundi et de la Guinée-Bissau déterminés à booster la coopération entre les deux pays

4

Le Vice-Président Prosper Bazombanza voyage à destination de Rome

5

La Première Dame assiste les réfugiés congolais à Musenyi

5

Participation à la troisième Edition du Forum de Dialogue Parlementaire Sud-Sud par le Premier Vice-Président du Sénat du Burundi

7

L'Ombudsman burundais mobilise les femmes à la participation électorale

7

COMMUNIQUE DE PRESSE N05/2025 DE LA REUNION DU CONSEIL DES MINISTRES DU MERCREDI 23 AVRIL 2025

12

Bagumyabanga du Conseil National pour la Défense de la Démocratie -Forces de Défense de la Démocratie (CNDD-FDD) à s'engager dans les élections de 2025.

Enfin, il a prêché sur la Vision du Burundi pays émergent en 2040 et pays développé en 2060, invitant tous les Burundais à s'en approprier. **(Présidence)**

Les jeunes innovants, espoir d'un Burundi meilleur



Le 24 avril 2025, le Chef de l'Etat du Burundi Son Excellence Evariste Ndayishimiye, a félicité les jeunes œuvrant dans le domaine des sciences et technologies, pour leur volonté de capitaliser leurs recherches au service du pays. Le Président de la République du Burundi Son Excellence Evariste Ndayishimiye a livré son impression, lors d'une séance d'échanges avec ceux-ci, pour s'enquérir de l'état des lieux de leurs recherches. Il a exprimé sa fierté eût égard à leurs compétences très avancées.

A cet effet, certains parmi eux ont révélé leurs capacités de fabriquer des robots pouvant impulser la production agricole et des logiciels utiles dans beaucoup de secteurs de la vie nationale. Il a été cité, entre autres, des logiciels pouvant : contrôler et réglementer la circulation routière, déceler le personnel oisif dans les ser-

vices étatiques, fabriquer des documents biométriques (la carte nationale d'identité, la carte de contrôle technique des véhicules) ou l'emplacement des hôtels et les sites touristiques.

D'autres ont rassuré pouvoir fabriquer des détecteurs des mines, des minerais, etc. Ils ont sollicité des appuis du Gouvernement burundais pour être plus efficaces. Réagissant à leurs doléances, le Président de la République du Burundi Son Excellence Evariste Ndayishimiye a promis que leur savoir-faire sera mis au service de la nation. « L'on ne cherchera plus de compétences étrangères par rapport à ce dont vous disposez déjà, » a promis le Président de la République, avant de les encourager d'aller vers l'avant.

Ainsi, il a demandé au secrétariat exécutif des Technologies de l'information et de la communication (TIC), de créer une équipe de contact pour constituer une base de données des compétences en matière de digitalisation, auxquelles l'on fera recours en cas de besoin. Par ailleurs, il a promis la mise en place d'un centre de recherche scientifique et technologique, une académie qui servira de cadre d'échange d'expériences aux chercheurs.

Pour conclure, il a recommandé aux participants à la rencontre de maintenir la paix et la sécurité pour bien mener à bon port leurs pensées. **(ABP)**

Le Président de la République rehausse la 4^{ème} Édition du Youth Impulse

Le Chef de l'Etat du Burundi Son Excellence Evariste Ndayishimiye a rehaussé de sa présence les cérémonies relatives à la célébration de la 4^{ème} Edition du « Youth Impulse » qui se sont déroulées le vendredi 25 avril 2025, au Stade Ingoma de la Province Gitega.

Quatre ans après la mise en place du Programme d'Autonomisation Economique et d'Emploi des Jeunes, PAEEJ en sigle, les jeunes qui chantaient le chômage

et le désespoir ont défilé avec des échantillons des produits de leurs projets financés par le PAEEJ, rayonnant de joie et d'espoir, devant l'Ami des jeunes, Son Excellence Evariste Ndayishimiye.

A travers des chants et des discours, les jeunes lui ont témoigné leur gratitude pour le soutien inconditionnel, les encouragements, et l'accompagnement permanent dans la réalisation de leurs projets de développement.

Dans son discours, le Numéro Un Burundais s'est réjoui



de l'impact du Programme d'Autonomisation Economique et d'Emploi des Jeunes qui dresse un bilan très positif des réalisations de ses 4 ans d'existence parmi lesquelles 3889 projets exécutés avec un taux de réussite de 91% et plus de 16.618 emplois créés dans l'entrepreneuriat dans divers secteurs.

Le Chef de l'Etat a par ailleurs félicité l'équipe dirigeante du Programme d'Autonomisation Economique et d'Emploi des Jeunes pour ces excellentes

réalisations dont l'impact socio-économique sur les jeunes est palpable, référant ce programme comme modèle d'une bonne gouvernance et d'une gestion centrée sur le bien-être des jeunes.

« Nous voudrions perpétuer le Programme d'Autonomisation Economique et d'Emploi des Jeunes pour que l'enfant qui naîtra en 2500 puisse le voir. L'objectif est d'éradiquer le chômage des jeunes au Burundi », a-t-il dit en annonçant le souhait du gouvernement du Burundi de renforcer ce programme.

Le Président de la République du Burundi Son Excellence Evariste Ndayishimiye a saisi cette occasion pour lancer un appel à tous les partenaires œuvrant dans le domaine de la jeunesse à canaliser leurs appuis dans le Programme d'Autonomisation Economique et d'Emploi des Jeunes qui a déjà fait ses preuves, afin de soutenir plus de jeunes de manière concrète et coordonnée. **(Présidence)**

Le Président Ndayishimiye salue le renforcement des liens avec la Belgique



Le Président de la République du Burundi Son Excellence Evariste Ndayishimiye a reçu en audience le 26 avril 2025 au palais Ntare Rushatsi, une délégation belge conduite par le Vice-Premier Ministre Belge et Ministre des Affaires Etrangères, des Affaires Européennes et de la Coopération Maxime PREVOT, dans le cadre du renforcement des liens bilatéraux.

Dans son introduction, le Chef de l'Etat burundais a fait un briefing sur la situation globale du pays, avant de mentionner que le Burundi a principalement be-

soin d'un capital de démarrage pour atteindre sa Vision d'un Burundi Pays Émergent en 2040 et Pays Développé en 2060.

“Le Burundi ne peut pas se développer sans l'exploitation de ses ressources naturelles, humaines à plus de 60% jeunes, et ses minerais, bien sûr avec l'appui des partenaires”, lui a-t-il dit.

Le Vice-Premier Ministre belge qui effectue sa première visite dans la sous-région, après sa nomination, il y a trois mois, apportait un message de promotion des relations qui ont été perturbées en 2015, dans le but d'être au rendez-vous de la croissance du Burundi par des actions concrètes dans son programme de la vision du Burundi Pays Emergent en 2040 et Pays Développé en 2060, à travers un partenariat d'égal à égal.

Cette haute personnalité s'est également entretenue avec le Président de la République du Burundi Son Excellence Evariste Ndayishimiye sur la situation sé-

curitaire de l'Est de la République Démocratique du Congo. Après avoir exposé le plan de paix qui s'attaque aux réalités de ce pays, le Ministre des Affaires Etrangères, des Affaires Européennes et de la Coopération Maxime Prévot a reconnu le Président Ndayishimiye comme un homme de solutions, de pacification et incontournable dans la recherche de la paix à l'Est de la République Démocratique du Congo, par son engagement au respect des principes d'intégrité territoriale et de souveraineté. «Nous portons crédit aux initiatives du Burundi», a-t-il dit.

Il a ainsi ajouté que son pays soutient le droit international, la Charte des Nations Unies et les principes de souveraineté et d'intégrité, justifiant ainsi les sanctions

prises par la Belgique à l'égard du Rwanda.

Le Vice-Premier Ministre Belge Prévot a tenu à informer le Numéro Un Burundais sur un Sommet ministériel qui se tiendra le 21 mai 2025 et rassemblera l'Union Européenne et l'Union Africaine, avant d'ajouter que ce Sommet constitue une occasion d'échanger d'expertise en ce qui est des enjeux démographiques, migratoires, commerciaux, etc. il serait très important pour le Burundi de se faire représenter, selon le Ministre Prévot.

Il convient de mentionner que cette haute personnalité de la Belgique a remis, comme cadeau, au Président Ndayishimiye, la carte minière du Burundi, éclairant en détails sa structure géologique. **(Présidence)**

Les Chefs d'Etat du Burundi et de la Guinée-Bissau déterminés à booster la coopération entre les deux pays



Lors d'une rencontre bilatérale tenue le 27 avril 2025, au Palais Ntare Rushatsi, le Président de la République du Burundi Son Excellence Evariste Ndayishimiye et le Président Bissau-guinéen Son Excellence Umaro Sissoco Embaló se sont engagés à renforcer les relations de coopération bilatérale entre le Burundi et la Guinée Bissau.

«Je me réjouis que cette visite constitue une étape décisive pour lancer les jalons de notre coopération pragmatique. Ainsi, la signature de l'Accord-cadre de coopération entre nos deux pays ouvrira la porte aux autres différents Accords et memoranda d'entente », a déclaré le Numéro Un Burundais après une rencontre en tête-à-tête entre les deux Chefs d'Etat au cours de laquelle ils

ont évoqué des sujets d'intérêt commun.

Le Président de la République de Guinée Bissau Son Excellence Umaro Sissoco Embaló qui a effectué une visite officielle de 2 jours au Burundi, dès son arrivée au Palais Ntare Rushatsi, a eu droit à un accueil chaleureux de la part de son homologue burundais Son Excellence Evariste Ndayishimiye, un accueil marqué par le passage des troupes en revue et des tirs de 21 coups de canon.

Poursuivant leur rencontre bilatérale, les deux Chefs d'Etat, qui partagent les mêmes aspirations et l'attachement à la promotion de la coopération sud-sud, ont exprimé leur souhait mutuel de partager les expériences et les expertises dans le cadre de la coopération économique, commerciale, scientifique. Culturelle, dans le domaine de l'éducation et en technologie de l'information et de la communication.

« Face aux nouvelles barrières douanières et tarifaires, l'Afrique doit se mobiliser davantage et promouvoir l'interaction entre les Etats, une intégration régionale et continentale effective », a indiqué le Président Bissau-guinéen soulignant par ailleurs sur la nécessité pour les pays africains de mettre en pratique la Zone de Libre Échange Continentale Africaine, ZLECAF en sigle, pour jouir des avantages économiques et financiers.

A cette occasion, les deux Chefs d'Etat ont en outre partagé leurs préoccupations par rapport au changement climatique, au terrorisme, la réforme du conseil de sécurité, et l'usage quelques fois abusif des droits de l'homme par certains acteurs pour influencer les politiques intérieures d'autres pays.

"En rapport avec la situation régionale et continentale, mon pays demeure naturellement préoccupé par la situation sécuritaire du continent telle que la situation à l'Est de la RDC, avec la résurgence du

M23 soutenu par le Rwanda ainsi que la situation sécuritaire et humanitaire au Soudan.

Au moment où les deux pays approchent les échéances électorales (le Burundi en juin 2025 et la Guinée-Bissau en novembre 2025), le Président de la République du Burundi a souhaité à son homologue Bissau-guinéen de tenir des élections présidentielles apaisées, démocratiques, transparentes et couronnées de succès. **(Présidence)**

Le Vice-Président Prosper Bazombanza voyage à destination de Rome



Le 24 avril 2025, le Vice-Président de la République du Burundi Monsieur Prosper Bazombanza a pris l'avion à destination de Rome en Italie où il allait prendre part aux cérémonies funéraires du Souverain Pontife, Pape François, qui auront lieu le samedi 26 avril 2025 à Rome

Le Vice-Président de la République a indiqué qu'il allait représenter le Chef de l'Etat Evariste Ndayishimiye à cet événement aux fins de rendre hommage à sa Sainteté le Pape François, soulignant que le Burundi place Dieu au centre de ses valeurs, et que la majorité des burundais sont des chrétiens. Il a également rappelé que le Gouvernement du Burundi et l'Eglise catholique entretiennent de bonnes relations.

Le Vice-Président de la République du Burundi Monsieur Prosper Bazombanza a rappelé que le Chef de l'Etat s'était déjà rendu au Vatican pour une visite de courtoisie auprès du Pape François, raison pour laquelle le Président de la République l'a mandaté pour participer, comme d'autres chrétiens du monde entier, aux cérémonies d'adieu de sa Sainteté le Pape François décédé à l'âge de 88 ans. **(RTNB)**

La Première Dame assiste les réfugiés congolais à Musenyi



Le mercredi 23 avril 2025, la Première Dame du Burundi, S.E Angeline Ndayishimiye a assisté les réfugiés congolais,



installés sur le site de la colline Musenyi, en zone Giharo, commune Giharo. Cette assistance s'inscrit dans un élan de solidarité porté par la Fondation Bonne Action Umugiraneza, en collaboration avec la Fondation Denise Nyakeru Tshisekedi, a-t-on appris sur place.

A cette occasion, une assistance des vivres et non vivres, a été remise aux réfugiés. Celle-ci comprenait notamment 10 tonnes de riz, 10 tonnes de bouillie fortifiée, 1 tonne de haricots, 900 pagens de trois pièces chacun, 250 cartons de savon (48 pièces par carton), 65 360 litres d'huile de palme, 100 cartons de lait Natura (soit 2 400 unités), 50 cartons de dattes (1 tonne au total), 50 paquets de produits Go Fresh, ainsi que 500 sacs de farine de maïs de 5 kg.

Le Gouverneur de la province de Rutana, Monsieur Olivier Nibitanga, a salué la cohabitation pacifique entre les réfugiés et les communautés locales. Il a précisé

que 4 214 familles congolaises, soit 15 259 personnes, vivent actuellement sur une superficie de 60 hectares. Toutefois, face à l'afflux de réfugiés, bien supérieur aux prévisions initiales (10 000 personnes), les autorités ont étendu le site sur 23 hectares supplémentaires.

Dans son discours, la Première Dame du Burundi S.E Angeline Ndayishimiye a réaffirmé son engagement en faveur des plus vulnérables, soulignant que cette visite était un témoignage d'amour et de fraternité envers les réfugiés. Elle a invité les Burundais à cultiver un esprit d'ouverture et de solidarité, en vivant en harmonie avec les ressortissants congolais. **(ABP)**

Le chargé de l'éducation électorale et de la communication à la CENI reçu en audience par la Première Vice-Présidente du sénat burundais



Le mercredi 23 avril 2025, la Première Vice-Présidente du sénat burundais, Honorable Denise Ndadaye a reçu en audience l'envoyé de la commission électorale nationale indépendante (CENI), en charge de l'éducation électorale et de la

communication Monsieur François Bizimana.

A l'issue de leur entretien, l'envoyé de la commission électorale nationale indépendante en charge de l'éducation électorale et de la communication Monsieur François Bizimana a révélé à la presse qu'il était porteur du message de la CENI faisant état des délégations en provenance de l'extérieur du Burundi qui viendront observer le déroulement des élections prévues au Burundi, en date du 5 Juin 2025.

Parmi ces délégations, y figurent des sénateurs venus de certains pays, a-t-il précisé, ajoutant qu'il serait convenable que leurs homologues burundais participent à l'accueil de ces invités de marque. **(ABP)**

Message de Condoléances du Sénat du Burundi au Nonce Apostolique



Burundi, en Mairie de Bujumbura, le Premier Vice-Président du Sénat du Burundi, accompagné du Deuxième Vice-Président, a déposé sa signature dans le livre de condoléances suite au décès de sa Sainteté le

Le vendredi 25 avril 2025, dans les locaux de la Nonciature au

Pape François.

L'Honorable Denise Ndadaye a exprimé, en tant que chrétienne et fidèle de l'Église catholique, ses plus sincères condoléances, ainsi que sa compassion et sa solidarité envers le Nonce Apostolique au Burundi en cette période douloureuse.

Elle a également souligné dans son message les nombreuses qualités de Sa Sainteté le Pape François, notamment son rôle de guide et d'artisan de la paix, ainsi que

son engagement inlassable en faveur de la dignité humaine et son humilité exemplaire.

L'Honorable Denise Ndadaye a affirmé que l'héritage du Pape François continuera d'éclairer les

consciences et de guider ceux qui œuvrent pour un monde fraternel, apaisé et exempt de turbulence. **(Sénat)**

Participation à la troisième Edition du Forum de Dialogue Parlementaire Sud-Sud par le Premier Vice-Président du Sénat du Burundi



Le 26 avril 2025, sur l'invitation de la Chambre des Conseillers du Royaume du Maroc et de l'Association des Sénats, Shoura et Conseillers équivalents d'Afrique et du Monde Arabe, adressée au Sénat de la République du Burundi, le Premier Vice-Président du Sénat, Honorable Denise Ndadaye, a pris l'avion à l'Aéroport Mechior Ndadaye, pour se rendre à Rabat, au Royaume de Maroc, où elle allait participer à la troisième Edition du Forum de Dialogue Parlementaire Sud-Sud organisé sous le thème principal : "Les dialogues interrégionaux et continentaux dans les pays

du Sud comme levier fondamental pour faire face aux nouveaux défis de la coopération internationale et parvenir à la paix, à la sécurité, à la stabilité et au développement commun.", qui se tiendra du 28 au 29 avril 2025.

Le Premier Vice-Président du Sénat, Honorable Denise Ndadaye a saisi aussi cette occasion pour se joindre aux autres femmes parlementaires de l'Association des Sénats, Shoura et Conseils équivalents d'Afrique et du Monde Arabe (ASSECAA en sigle) lors de la réunion de discussion sur le lancement d'un Forum annuel des femmes parlementaires d'Afrique et du Monde Arabe.

Ce Forum a constitué une occasion privilégiée pour les Secrétaires Généraux des pays membres de l'ASSECAA de se réunir pour discuter et développer la proposition de création d'un Forum des Secrétaires Généraux en provenance des pays membres de l'ASSECAA. **(Sénat)**

L'Ombudsman burundais mobilise les femmes à la participation électorale

Le mercredi 23 avril 2025, l'Institution de l'Ombudsman du Burundi, en particulier avec l'Union Européenne a organisé à Ngozi une session provinciale de sensibilisation destinée aux représentantes des femmes des provinces de Ngozi, Kayanza et Kirundo. Cette initiative vise à promouvoir la participation active des femmes au processus électoral de 2025, en les encourageant à exercer leur droit de vote et à se porter candidates. Cette démarche s'inscrit dans une série d'actions menées par l'Ombudsman burundais, Madame Aimée Laurentine Kanyana, pour renforcer l'engagement des femmes dans la vie publique et politique

du pays. Elle a souligné l'importance de l'implication féminine dans la réalisation des objectifs de développement du Burundi, notamment dans sa Vision pays émergent en 2040 et développé en 2060.

Elle a insisté sur l'importance pour les femmes de s'impliquer pleinement dans les processus électoraux, non seulement en tant qu'électrices, mais aussi en tant que candidates. Elle a souligné le rôle crucial des femmes dans la promotion d'une société inclusive et équitable. L'Ombudsman a salué les efforts du Gouvernement burundais pour l'implantation des banques des femmes, une initiative visant à renforcer l'autonomisa-



tion économique des femmes et à leur permettre de contribuer activement à la réalisation de la Vision du Burundi pays émergent en 2040 et développé en 2060 du Burundi.

Elle a encouragé les femmes à travailler en synergie pour le développement du pays, affirmant que "l'union fait la force". Elle a exhorté les participantes à devenir des ambassadrices du changement dans leurs communautés, en sensibilisant d'autres femmes sur l'importance de leur participation aux élections.

L'Ombudsman a rappelé que la participation des femmes aux processus décisionnels est en accord avec la Résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations Unies, qui souligne l'importance de l'implication des

femmes dans la promotion de la paix et de la sécurité. Elle a insisté sur le fait que toute action visant à maintenir et promouvoir la paix doit tenir compte des impératifs de l'égalité des sexes, et offrir aux femmes des opportunités de participation à tous les niveaux de décision.

Cette session de sensibilisation marque une étape importante dans les efforts du Burundi pour renforcer la participation des femmes à la vie politique, et promouvoir une société plus juste et égalitaire.

L'officier du programme du projet AHEAD Burundi Monsieur Marek Bazin, a exprimé sa gratitude envers l'Ombudsman Aimée Laurentine Kanyana pour son engagement en faveur de la participation des femmes aux élections. Il a exprimé l'espoir que les participantes, à l'issue de cet atelier, soient outillées pour faire entendre leurs voix et défendre leurs droits, contribuant ainsi à des élections inclusives et à une société équitable.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts continus pour promouvoir l'égalité des sexes et l'inclusion dans le processus démocratique du Burundi. (RTNB)

Période électorale: appel à un financement équitable des partis politiques

Le mardi 22 avril 2025, les Représentants des partis politiques burundais sont réunis à Bujumbura pour réclamer un soutien financier équitable de la part de l'Etat, en vue des échéances électorales de 2025 et 2027. Cette rencontre a été organisée par l'Observatoire de Lutte contre la Corruption et les Malversations Economiques (OLUCOME), avec l'appui de l'Ambassade des Pays-Bas au Burundi.

L'objectif de cette rencontre était de présenter les résultats d'une étude sur les mécanismes de financement des partis politiques au Burundi. Réalisée par un enseignant d'université du Burundi Monsieur Diomède Ninteretse, cette étude met en lumière les failles du système actuel et propose des pistes pour une gouvernance démocratique plus efficace.

Selon Monsieur Ninteretse, le dernier financement public accordé aux partis remonte à 1993. Pourtant, l'article 84 de la législation en vigueur prévoit que les partis

peuvent bénéficier de fonds publics selon leur représentation à l'Assemblée Nationale. Mais cette disposition reste facultative, ce qui fragilise le pluralisme politique. Face aux défis financiers, seuls 30 % des 42 partis enregistrés disposent aujourd'hui de bureaux permanents. Cette réalité limite leur capacité à mobiliser les électeurs, à animer la vie politique et à structurer leur organisation. Plusieurs représentants, notamment ceux de l'AND-Intadohoka et du Forum des partis politiques, ont souligné la nécessité d'un appui étatique non seulement financier, mais aussi logistique, par exemple via l'attribution de terrains pour la construction de sièges.

Les participants ont plaidé pour une révision des modalités de financement public afin de garantir une compétition électorale juste. Ils estiment qu'une démocratie véritable ne peut exister sans des partis forts, structurés et actifs.

En conclusion, Monsieur Diomède Ninteretse a encouragé les partis à s'unir, à analyser les textes existants et à formuler des propositions concrètes. L'objectif est de pous-



ser l'État à jouer pleinement son rôle d'arbitre neutre et garant d'un processus électoral transparent et inclusif. (RTNB)

La lutte contre la malnutrition, une affaire de tout le monde

La lutte contre les maladies liées à la malnutrition figurait au centre d'une rencontre organisée le mercredi 23 avril 2025, en province Rutana. Cette rencontre a rassemblé les autorités administratives, les représentants des confessions religieuses, les professionnels de la santé et tous les secteurs concernés par le bien être de la population, dans le but de conjuguer leurs efforts pour sensibiliser les citoyens à l'importance d'une alimentation saine, tant pour leur santé actuelle que pour les générations futures.

C'est ce qu'a déclaré le Représentant du projet Programme du Développement d'Entrepreneuriat Rural (PRODER) dans la région Monsieur Léonard Hatungimana. Dans son intervention, le Représentant du Projet Programme du Développement d'Entrepreneuriat Rural Monsieur Léonard Hatungimana a précisé que le PRODER est un programme national de lutte contre la pauvreté et de promotion d'une ali-

mentation saine à travers le pays.

Il a souligné que ce projet est soutenu par le Fonds International de Développement Agricole (FIDA) et qu'il est actif sur l'ensemble du territoire burundais. Il a également fait savoir que, dans les régions de l'Est et du sud du pays, le PRODER intervient dans quatre provinces à savoir Rutana, Makamba, Bururi et Ruyigi. Selon le Représentant du projet Programme du Développement d'Entrepreneuriat Rural (PRODER) Monsieur Léonard Hatungimana, le projet PRODER s'articule autour de trois volets principaux. Le premier est consacré à la promotion des associations des jeunes afin de renforcer leur capacité de production et leur accès aux marchés ainsi qu'aux infrastructures de transformation. Il a souligné que ce volet constitue l'axe principal du projet, sans pour autant négliger les autres secteurs, comme l'agriculture et l'élevage.

Le projet comprend également un programme de ré-



la lutte contre la malnutrition dans la région sanitaire de Rutana, a présenté les différentes formes de malnutrition ob-

habilitation environnementale, incluant la construction de routes, l'aménagement d'infrastructures et la préservation de l'environnement pour améliorer les conditions de vie, a-t-il ajouté sur le plan nutritionnel. Le Représentant du projet Programme du Développement d'Entrepreneuriat Rural Monsieur Léonard Hatungimana a insisté sur l'importance de structurer la lutte contre la malnutrition au niveau national, afin d'éradiquer les maladies qui y sont liées. Il a annoncé la mise en place des centres de suivi sanitaire pour dépister et prendre en charge les enfants souffrant de la malnutrition, tout en appelant les leaders communautaires à s'impliquer activement dans la sensibilisation, au bénéfice de l'ensemble de la population.

Le Conseiller du Gouverneur chargé de l'administration et des finances et le Représentant du PRODER pour sa part, Madame Marianne Manirakiza, responsable de

servées : la malnutrition chronique due à une alimentation de mauvaise qualité, la malnutrition aiguë, et l'insuffisance pondérale qui se manifeste par une perte de poids inexplicquée. Elle a identifié les principales causes de ces affections entre autres l'ignorance, la pauvreté des ménages, la forte natalité, la polygamie, les aléas climatiques, la mauvaise gestion des récoltes et le manque d'hygiène.

Elle a ajouté que la malnutrition est présente dans tout le pays et a cité une étude de 2023 qui indique un taux de malnutrition chronique de 58,1 % à l'échelle nationale. Elle a conclu en exhortant la population à s'engager dans la lutte contre ce fléau, qui constitue un obstacle majeur au développement du pays, aussi bien dans le domaine de l'éducation que dans d'autres secteurs clés, compromettant ainsi l'atteinte des objectifs de la vision nationale du pays, Burundi, pays émergent en 2040 et pays développé en 2060. **(ABP)**

Bujumbura : un glissement de terrain menace l'école CEPEBU Ntakangwa

L'école Communauté des Eglises de Pentecôte au Burundi (CEPEBU) Ntakangwa, situé dans le quartier Jabe II en Mairie de Bujumbura, est gravement menacée par un glissement de terrain. Ce phénomène inquiétant a été constaté le mercredi 23 avril 2025 lors d'une visite sur les lieux effectuée par une équipe de la Radiotélévision nationale du Burundi.

La préfète des études à l'établissement de Ntakangwa Madame Francine Niyomwungere a expliqué que l'origine du problème se trouve dans un canal d'évacuation

des eaux pluviales, situé à l'arrière de l'école. Le canal, inachevé, a interrompu brusquement son cours, ce qui a provoqué une importante érosion lors des récentes fortes pluies. Plusieurs affaissements ont fragilisé le terrain, provoquant l'effondrement progressif des berges.

En plus des effets climatiques, des individus ont commencé à extraire illégalement du calcaire à proximité du site. Ce matériau, utilisé dans la fabrication d'aliments pour volailles, a attiré des personnes qui, en creusant, ont contribué à l'instabilité du sol. Deux personnes impliquées ont



été arrêtées par les services de la Protection civile. Le phénomène s'est intensifié avec la poursuite des pluies, provoquant la chute d'arbres, la dégradation de la clôture de l'école et l'apparition de fissures sur

des bâtiments proches. La situation devient de plus en plus critique.

Face à cette urgence, la préfète des études à l'établissement de Ntakangwa Madame Francine Niyomwungere a lancé un appel pressant aux autorités compétentes pour une intervention rapide. Elle a souligné que si les travaux d'aménagement du canal avaient été correctement achevés, cette menace aurait pu être évitée. Elle a plaidé pour une solution durable afin de préserver la sécurité des élèves et du personnel, ainsi que l'intégrité des infrastructures scolaires. (RTNB)

Les clubs UNESCO, un cadre d'échange culturel pour la redynamisation des valeurs socioculturelles du pays



La Commission Nationale du Burundi pour l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, les Sciences et la Culture a organisé le mercredi 23 avril 2025 à Ngozi, un atelier de formation et d'accompagnement des encadreurs des clubs Unesco sur les valeurs de l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, les Sciences et la Culture et la réglementation des clubs Unesco. Cet atelier a vu la participation des encadreurs de ces clubs en provenance des provinces scolaires de Ngozi, Kayanza, Kirundo, Muyinga, Cankuzo et Ruyigi.

Le Secrétaire Général de la Commission Nationale du Burundi pour l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, les Sciences et la Culture, Monsieur Jean Bosco Manirambona a indiqué que cette commission a réuni ces encadreurs pour échanger sur leur rôle à jouer, dans la redynamisation des valeurs et cultures burundaises. Selon lui, les crises politiques auxquelles le Burundi a traversées, ont détruit les fondements culturels par la réorganisation du système politique, culturel et social. Ainsi, il a rappelé aux encadreurs de l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, les Sciences et la Culture de



jouer un rôle qui est au-delà des cours qu'ils dispensent en classe.

Le Secrétaire Général de la Commission Nationale du Burundi pour l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, les Sciences et la Culture a invité les encadreurs à guider leurs élèves, à travers ces clubs, en vue de pouvoir atteindre la cible Vision du Burundi pays émergent en 2040 et développé en 2060. Quant au Directeur provincial de l'enseignement à Ngozi, Monsieur Jean Pierre Ndikuryayo, pour pouvoir développer une génération consciente, chacun doit jouer pleinement son rôle en servant de bons modèles aux élèves, mais aussi en assurant leur bon encadrement.

Les consultants ont exposé sur différentes thématiques par rapport aux valeurs culturelles du Burundi en particulier et de l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, les Sciences et la Culture en général. Cet atelier a été clôturé par l'élection de deux responsables provinciaux des encadreurs des clubs UNESCO au niveau de la province Butanyerera et Buhumuza. (ABP)

REPUBLIQUE DU BURUNDI



PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Secrétariat Général de l'Etat

COMMUNIQUE DE PRESSE N°05/2025 DE LA REUNION DU CONSEIL DES MINISTRES DU MERCREDI 23 AVRIL 2025

Le Conseil des Ministres s'est réuni ce mercredi 23 avril 2025 à Gitega, sous la présidence de son Excellence Monsieur le Président de la République du Burundi, Général Major Evariste NDAYISHIMIYE.

Après la présentation et l'adoption de l'ordre du jour, Son Excellence Monsieur le Président de la République a invité le Premier Ministre à présenter la synthèse des observations issues de la réunion préparatoire du Conseil des Ministres qui avait eu lieu en dates du 21 et du 22 avril 2025 et qui était consacrée à l'analyse préalable des mêmes dossiers inscrits à l'ordre du jour.

1. **Projet de loi portant révision du Code des Personnes et de la Famille**

Présenté par le Ministre de l'Intérieur, du Développement Communautaire et de la Sécurité Publique

Le Code des personnes et de la famille en vigueur au Burundi a été mis en place par le décret-loi no1/024 du 28 avril 1993. Il consacrait l'enregistrement des naissances, des mariages et des décès. Actuellement, on s'est rendu compte que dans cet enregistrement, on fait face à des doublons, à des problèmes liés aux actes de l'état-civil reproduits en cas de pertes et de fraudes. En plus, le besoin de rendre disponible les données de l'état-civil appelle la modernisation du système d'enregistrement des actes y afférents. 1

Le présent projet de loi apporte bon nombre d'innovations pour une modernisation de ce Code :

- 1° Il prévoit l'informatisation des actes de l'état-civil, ainsi que la tenue d'un fichier électronique subséquent permettant d'éviter la duplication et les fraudes des actes de l'état-civil ;
- 2° Il prévoit la déconcentration de l'enregistrement des actes de l'état civil ;
- 3° Il revoit à la hausse l'âge requis pour contracter le mariage ;
- 4° Il laisse aux futurs époux libre choix du régime matrimonial avant la célébration du mariage ;
- 5° Il instaure des services de l'état-civil dans les ambassades et consulats de la République du Burundi à l'étranger.

Après échange et débat, le Conseil des Ministres a constaté que la famille constitue le fondement de la société burundaise et qu'une telle loi a beaucoup d'implications sur la société. Un débat très élargi avec toutes les parties prenantes est nécessaire en vue de mettre en place une loi consensuelle tout en essayant de concilier la tradition et la modernité. Le projet de loi sera donc ramené après cette concertation.

La loi sur les régimes matrimoniaux, les successions et les libéralités étant intimement liée à ce Code des Personnes et de la Famille, les deux textes seront analysés en même temps.

REPUBLIQUE DU BURUNDI



PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Secrétariat Général de l'Etat

2. Politique sectorielle du Ministère de la Justice et sa Stratégie de mise en œuvre, Document présenté par la Ministre de la Justice

Cette Politique sectorielle est un document d'orientation stratégique de référence sur une période de cinq ans. Elle rend compte des objectifs globaux de développement du secteur de la Justice.

Cette politique sectorielle et sa stratégie de mise en œuvre ont été élaborées pour répondre aux difficultés et défis relevés lors d'une étude diagnostique effectuée dans le secteur de la Justice.

Elles sont en cohérence avec les piliers de la Vision Burundi Pays Emergent en 2040 et Développé en 2060 ».

Cette Stratégie sectorielle priorise les programmes et les actions qui vont s'atteler à répondre aux défis récurrents du secteur de la justice et définit également les moyens nécessaires à leur mise en œuvre.

La stratégie propose des activités allant dans le sens d'améliorer les capacités institutionnelles du Ministère, celles qui vont dans le sens de renforcer la lutte contre la corruption, le règlement des conflits sociaux et la gestion transparente et rigoureuse des dépenses publiques. Elle contient également des éléments qui permettent de mesurer les résultats atteints.

Pour venir à bout de cette politique, le Ministère de la Justice a pu définir une vision à l'horizon 2027: « Une justice indépendante, équitable, accessible à tous, efficiente, adaptée aux besoins de la population et au service du développement durable ».

Après échange et débat, le Conseil a constaté que le document proposé ressemble beaucoup plus à un plan d'actions de mise en œuvre de l'existant.

Il a été recommandé de retravailler le document en identifiant les besoins des citoyens, en montrant les principes à suivre pour répondre à ces besoins et indiquant la stratégie et les actions concrètes pour mettre en œuvre ces principes.

3. Projet d'Arrêté portant mise en place du Comité technique de suivi de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de la Coopération au Développement, Présenté par le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement

Ce Comité Technique est un organe qui assure la permanence de la coordination des activités dévolues au Comité Interministériel de Pilotage Stratégique de mise en œuvre de la Stratégie Nationale de la Coopération au Développement.

REPUBLIQUE DU BURUNDI



PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Secrétariat Général de l'Etat

Ce Comité Technique rassemble les rapports des différentes sous-commissions techniques, les analyse, les compile et les transmet au Comité Interministériel de Pilotage pour validation. Le Comité Technique de Suivi produit un rapport à l'attention du Comité de Pilotage Stratégique, en mettant en exergue les grands changements, les défis et les enjeux observés dans la situation du portefeuille.

Après analyse, le projet a été adopté avec la recommandation de mettre en place dans chaque ministère une cellule chargée de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de la Coopération au Développement.

Fait à Gitega, le 24 avril 2025

Le Secrétaire Général de l'Etat
Jérôme NIYONZIMA. -

3




Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Dévelop- pement

Département de la Communica- tion

www.mae.gov.bi

Twitter: @MAEBurundi